Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 81 (1936)

Heft: 5

Rubrik: Chronique française

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE FRANÇAISE

Trois appels du maréchal Pétain. — Ministère Fabry et Ministère Maurin. — Nouveaux aspects de la lutte aérienne et leurs conséquences. — Une œuvre monumentale du général Challéat. — Le général Estienne, père des chars de combat.

Seuls de tous les militaires de l'armée française, les maréchaux de France sont soustraits au couperet de la retraite obligatoire. Ils sont considérés comme toujours en activité. Aussi bien, quel que soit leur âge, gardent-ils sur l'armée et sur le pays tout entier une autorité morale latente mais incontestable et qui se manifeste dans les circonstances importantes ou critiques.

Le maréchal Franchet d'Espérey fut peut-être le plus grand stratège de la grande guerre. Un grave accident d'automobile n'est pas arrivé à paralyser sa prodigieuse activité. Malgré ses 80 ans, il va partir dans peu de jours pour la Roumanie. Il s'est toujours abstenu de toute action politique et c'est sans doute pourquoi ce personnage de si haut relief est si peu connu du public. Le maréchal Pétain, qui s'extériorise cependant beaucoup moins, est infiniment plus populaire. Il est resté l'homme de Verdun. Quand M. Doumergue, voilà plus de 2 ans, a tenté de constituer un ministère de salut public, il a fait appel au maréchal pour le portefeuille de la guerre. Dans le Conseil, le maréchal a repris aussitôt sa grande autorité. Un seul mot de lui — prononcé malheureusement très tard — a provoqué le départ du trop célèbre M. Chéron.

Depuis, le maréchal était rentré dans un silence à peu près complet. C'est d'ailleurs par goût, par caractère, un silencieux. S'il a rompu ce mutisme par une triple manifestation de son opinion, c'est qu'il jugeait son intervention urgente et nécessaire. Il vient de faire paraître à la fois un article dans la Revue hebdomadaire, un article dans la Revue des Deux Mondes; il vient aussi d'accorder à un journaliste qui le questionnait sur la situation morale et politique du pays, une interview dont tous les mots portent, et qui aura, non seulement en France, mais dans toute l'Europe, un considérable retentissement. Ce serait le déflorer

que d'en reproduire des fragments. Nous nous bornerons à en citer quelques formules un peu plus loin. L'expression en est aussi belle et aussi simple que les idées en sont justes et saisissantes. D'autres nations occidentales en pourraient faire leur profit.

L'article du maréchal dans la Revue hebdomadaire porte sur le problème des carburants, problème qui devient capital vu l'extension donnée aux unités motorisées et mécanisées. Pays pauvre en pétrole, la France est obligée d'importer la presque totalité de l'essence nécessaire. Elle essaie de substituer à l'essence de pétrole des succédanés qui l'affranchiraient d'une pénible et coûteuse dépendance économique et même politique. Elle cherche des ressources dans l'hydrogénation des houilles du Nord, dans la distillation des schistes bitumineux abondants en Franche-Comté et en Bourgogne, enfin et surtout — et c'est le point sur lequel insiste le maréchal —, dans l'utilisation du bois et du charbon de bois. Nul doute que cette solution, qui entraîne la mise en service de voitures à gazogène, n'intéresse particulièrement la Suisse, pays forestier, sans pétrole et sans charbon.

Dans la Revue des Deux Mondes, l'ancien généralissime a étudié un problème auquel bien des solutions ont été proposées, sans que rien, en France du moins, ait abouti. Il s'agit de la coordination des « forces armées » terrestres, maritimes, aériennes. M. Tardieu s'était montré partisan d'un ministère unique de la défense nationale. Pour bien des raisons, cette fusion, réalisée en Italie, ne saurait croyons-nous, prévaloir en France, vieille nation où deux de ces ministères sur trois ont une organisation et des traditions qui ont prouvé leur solidité en bravant les siècles. La solution du maréchal Pétain est autre. Il voudrait un ministre d'Etat, un surministre sous la direction duquel continueraient à fonctionner les 3 ministères militaires. Il serait assisté d'un chef d'état-major général qui, en temps de guerre, prendrait la direction d'ensemble des opérations. Sans rien « chambarder », on coordonnerait — et cela dès le temps de paix. Cette solution paraît la plus logique, la plus avantageuse, à condition toutefois que le surministre soit soustrait aux fluctuations parlementaires.

Enfin, dans l'interview publiée par le *Journal*, l'illustre soldat, sortant nettement de sa réserve, a déclaré en termes lapidaires que « la France était menacée.... que nous avons fait entrer le communisme dans le cercle des doctrines avouables. — Je suis inquiet pour le salut de la France et les libertés des Français... On ne peut rien faire d'une nation qui manque d'âme.... » Paroles solennelles, prononcées en un moment aussi critique que ces mauvais jours de 1917 où Pétain, en rétablissant la discipline de l'armée française, sauva la France et ses alliés.

* *

Le colonel Fabry a fait preuve, durant son court passage au ministère de la Guerre, d'une incontestable bonne volonté. Il n'a pu faire plus, ou n'a pas eu le temps de faire plus.

Cependant quelques mesures restent à son actif. En sa qualité d'ancien chasseur à pied, il connaît l'importance de la cocarde et de l'esprit de corps. Aussi a-t-il fait quelques efforts pour embellir la tenue de ville de nos soldats, qui laisse fort à désirer. Les améliorations qu'il a réalisées sont de fort peu d'importance, à peine perceptibles. Il eût fallu à notre avis, revenir, moyennant quelques modifications, aux couleurs d'avant-guerre pour la troupe, comme on y est revenu, en gros, pour le grand uniforme des officiers. Le soldat français a besoin d'être tenu par sa tenue, d'être nettement différencié par elle des « civils » ou des employés. Les vieilles couleurs le rattachaient à la vieille armée, qu'il ignore trop. En attirant l'œil sur lui, elles l'obligeaient à une correction que le bleu délavé ou le kaki plus ou moins jaunâtre comportent difficilement. Il fallait également rétablir le port de l'arme en tenue de ville. On vient de le rétablir — timidement — pour les officiers.

Il ne s'agit en aucune manière — qu'on nous entende bien — de revenir pour la guerre aux uniformes trop voyants de 1914, mais d'adopter deux tenues distinctes, l'une, traditionnelle, pour le temps de paix, l'autre, aussi pratique et aussi peu visible que possible, pour les exercices de combat et le temps de guerre. Le général Maurin l'a admis partiellement, en respectant pour le temps de paix le légendaire uniforme foncé des chasseurs à pied. En temps de guerre, les tenues traditionnelles, aux couleurs bleues et rouges, qui ont d'ailleurs beaucoup plus de durée que les autres, seraient utilisées dans les dépôts pour les nouvelles classes à instruire et pour les formations de l'intérieur. Cela vaudrait mieux que l'appel aux fripiers qu'il fallut faire en 1915, et se solderait finalement par une économie.

Le colonel Fabry a pu tout au moins mener à bien l'articulation des forces spécialisées dans la garde de la ligne Maginot et des fortifications des Alpes. Les lecteurs de la Revue militaire suisse savent que dans cette œuvre immense de la réorganisation de nos frontières, on avait commencé par la fortification, continué par l'armement et laissé pour la fin la formation des unités nécessaires à l'un et à l'autre. Pressé par les événements, l'état-major avait ajouté aux régiments d'Alsace ou de Lorraine des bataillons destinés aux ouvrages. La tâche des colonels devenait très lourde. Chacun avait 5, 6, et jusqu'à 8 bataillons à commander. Les bataillons supplémentaires ont été groupés en régiments de forteresse, qui

ont repris des numéros de régiments dissous. Certains de ces régiments, le 37° de Nancy, le 42° de Belfort étaient des corps historiques et leur suppression avait produit les plus vifs regrets.

Non seulement ils ont été reconstitués, mais les régiments de forteresse ont reçu, outre leur numéro, un nom correspondant en général à la région qu'ils doivent défendre. C'est revenir ainsi à une tradition de l'armée de l'ancien régime, à une individualisation plus marquée de chaque corps de troupe, au grand profit de l'esprit de corps.

Dans l'armée des Alpes, il a été créé des bataillons alpins de forteresse, chargés de la défense des ouvrages de barrage. Ils ont été groupés en 3 demi-brigades portant les numéros d'anciens régiments de l'armée des Alpes, et portant également des noms géographiques. Il ne faut pas les confondre avec les chasseurs alpins, troupe essentiellement mobile.

Régiments de forteresse, demi-brigades alpines de forteresse, ont reçu des tenues les différenciant nettement des autres corps d'infanterie.

Petits détails si l'on veut mais qui montrent le retour — partiel tout au moins — au culte des *impondérables*, systématiquement nié par les réformateurs ou déformateurs d'après-guerre.

* *

Le ministère du général Maurin a été marqué par une rénovation du matériel sur lequel je ne dirai rien, par le développement donné à la motorisation, et surtout, par des circonstances qui ont mené le ministre plus qu'il ne les a conduites. Retour bien tardif au service de deux ans. Organisation des réservistes frontaliers. Déplacements d'unités vers l'Est. Mise en place des unités de couverture, à la frontière même. Cette dernière opération s'est faite avec ordre et rapidité. La ligne Maginot, étendue vers le Nord, organisée dans ses intervalles, armée et occupée en tous temps, présente une force de résistance qui inspire la plus juste confiance au pays.

Espérons que les événements laisseront à la loi de deux ans le temps nécessaire à son plein rendement, qu'ils permettront l'organisation d'une préparation militaire complète de la jeunesse, et la mise au point extrêmement ardue de la défense contre le danger aérien.

* *

Notre aviation est en cours de transformation complète. Là, la marche suivie fut tout autre que pour la défense terrestre. On

a d'abord remanié complètement l'organisation du personnel. Puis, on s'est mis, en profitant des expériences faites chez nous et ailleurs, et avant d'attendre les résultats de la campagne aérienne d'Ethiopie, à construire en grand des avions qui par leur rapidité et leur armement rendent à notre armée aérienne la place qu'elle avait — il faut bien l'avouer — momentanément perdue.

L'alliance franco-soviétique, à défaut d'autres avantages, aura du moins facilité l'envoi en Russie de missions militaires qui ont pu se rendre compte sur place de la véritable valeur des forces moscovites. Certains officiers ont été frappés des résultats obtenus par les parachutistes russes. Il ne s'agit plus de performances individuelles, mais d'actions massives, avec débarquement par la voie des airs, de matériel de diverses sortes. L'intérieur peut être aujour-d'hui attaqué comme la périphérie par des détachements assez nombreux et pourvus d'un armement efficace. Nous en revenons à la guerre partout comme au moyen âge ou au XVIe siècle. C'est le progrès!

Conséquences pratiques : la constitution, au moyen de volontaires bien entendu, de deux compagnies de chasseurs parachutistes ¹, l'une à Chartres, l'autre à Alger. C'est l'embryon d'une nouvelle arme, qui fera certainement parler d'elle.

* *

Le général Challéat n'est pas un inconnu pour les officiers suisses. Cet artilleur réputé s'est attelé, pour utiliser les loisirs de sa retraite, à une œuvre aussi considérable qu'intéressante et dont il a su tempérer le caractère sérieux, nous dirons presque l'aridité, par de nombreuses photographies et de savoureuses anecdotes. L'histoire technique de l'artillerie de terre en France pendant un siècle doit comprendre 3 volumes. Les deux premiers (1816-1880 et 1880-1910) ont paru. Le troisième, qui ira jusqu'au lendemain de la grande guerre, sera sans doute plus intéressant encore que ses devanciers, et ce ne sera pas peu dire. Il faudrait un artilleur pour parler en toute connaissance de cause de ce tableau qui a dû coûter à son auteur bien des recherches, mais qui, malgré sa complexité, malgré son étendue, nous présente une idée exacte et intelligible de ce qu'a fait l'artillerie française du lendemain de Waterloo au lendemain de l'Armistice de 1918.

On sait la place prépondérante et parfois exclusive que tient, chez nous, l'arme de l'artillerie. Sans être comme en Espagne une armée dans l'armée, elle s'est fait et elle a gardé une situation privilégiée qu'elle mérite à bien des égards par un esprit militaire

¹ Le nom de voltigeurs eût peut-être mieux convenu.

réel, mais très spécial, par une science et une conscience incontestables, par la force de ses traditions et, en général, par un sens très droit des nécessités d'ordre technique, sinon toujours des exigences de la tactique. Le saint des saints, l'autorité suprême, ce fut longtemps chez elle le comité d'artillerie, et c'est surtout l'histoire de ce comité que retrace le général Challéat qui en a sondé les archives avec une patience et une perspicacité de bénédictin.

Si le comité a généralement vu juste, il a comme la plupart des collectivités vu lentement, et sans se montrer proprement routinier, il a accueilli presque toujours sans faveur les projets et les initiatives qui ne provenaient pas de l'arme. Quand il a adopté un parti, il l'a fait aboutir sans erreurs et sans lacunes.

Dans l'adoption de nouveaux matériels, il s'est montré prudent, très prudent, peu emballé sur les innovations et très ménager des deniers publics. C'est ce qui explique l'insuccès fort regrettable d'armes dont nous avons senti l'absence en 1914, et que les esprits chercheurs qui pullulaient dans notre artillerie et même ailleurs avaient proposé, parfois depuis bien longtemps: mortiers légers, lance-bombes d'infanterie, canon long à grande puissance, affûts permettant le tir couché, canons de petit calibre à tir extra-rapide, etc. etc. On est confondu par la somme de travail de nos officiers pendant un siècle. Quelle méthode! Quel labeur! Quelle persévérance! et aussi quels résultats! C'est grâce à cette collaboration générale, qui va jusqu'à de modestes employés de l'artillerie, qu'elle s'est assurée la première place, dont aucune artillerie étrangère ne l'a dépossédée.

Il faut remarquer que le comité, méfiant plus que routinier 1, informé mieux que quiconque, avons-nous dit, des sommes énormes nécessitées par l'adoption d'un matériel neuf, résolu à ne faire que du travail durable, est parfois arrivé en retard dans ses décisions : on aurait pu aboutir plus vite au canon-culasse de Reffye, au canon à balles, à une fusée vraiment pratique, et notre artillerie, numériquement inférieure, ne se serait pas trouvée techniquement dépassée en 1870 par l'artillerie Krupp, artillerie dont on connaissait le principe, le matériel et les effets. On aurait pu aboutir plus vite à une artillerie lourde et les batailles du mois d'août 1914 n'auraient pas été la bataille du 75 contre le 105 et le 150 allemand. A cet égard, il est profondément regrettable d'avoir écarté les projets de modernisation de l'excellent matériel de Bange, qui nous auraient assuré à peu de frais une artillerie lourde au moins égale à celle de nos adversaires. Mais l'esprit français aime la table rase; quoique fort attaché au passé, il préfère

¹ On dit chez nous : « le flair de l'artillerie, la méfiance du fantassin » ; ce n'est pas toujours vrai.

le débrouillage à l'adaptation. Il ne tient pas à faire du neuf avec du vieux.

A remarquer aussi l'influence prépondérante de certaines grandes personnalités, qui parvinrent à imposer leur volonté même au comité et à la direction de l'artillerie. Citons, par exemple, l'ancien artilleur thurgovien Napoléon III. L'adoption du canon-obusier dit Louis-Napoléon, « dernier mot de l'artillerie lisse », nous vaut une supériorité marquée en Crimée, comme en Italie l'adoption du matériel rayé modèle 1858. Plus tard, le souverain vieilli est bien l'instigateur, le promoteur du canon de Reffye et du canon à balles ou mitrailleuse de Meudon. Il n'a plus l'énergie de bousculer les opposants et cette fois-là, pour le malheur de la France, l'armée française entre en campagne sans un matériel neuf. C'est une leçon à retenir. Il y en aurait encore beaucoup d'autres à tirer de cette véritable encyclopédie de l'artillerie qu'est l'ouvrage du général Challéat.

* *

Si l'on a pu quelquefois reprocher aux artilleurs de sacrifier la tactique à la technique, il en est un qui ne méritait pas ce reproche : le général Estienne, le père du char d'assaut, qui vient de mourir. C'était sans contredit, à quelques égards, un génie. Il avait eu non seulement l'idée de l'engin mobile cuirassé, mais aussi le talent de le faire réaliser. Il fut pour beaucoup dans la rupture du front allemand et dans la victoire définitive. Le général Estienne avait eu beaucoup d'autres idées neuves, qui étaient en même temps des idées justes. Certaines n'ont pas abouti et il faut le regretter : notamment celle du petit avion d'artillerie à ailes repliables, chargé sur une roulotte traînée par un avant-train automobile, et agissant bien entendu en liaison intime avec le commandant de régiment, dont il était l'œil aérien. Deux seulement de ces avions, sauf erreur, avaient été construits en 1914 ; ils rendirent de très grands services et puis l'affaire en resta là.

Le général Estienne était une personnalité puissante. Philosophe, mathématicien, inventeur, soldat, orateur, on l'a défini : « un prodige d'idées, un feu d'artifice, une cataracte jaillissante, une force de la nature » ¹. On lui doit non seulement l'aviation d'artillerie et le char d'assaut, mais l'adoption du collimateur pour le tir masqué et d'autres innovations encore ! Petit, les cheveux blancs, le teint coloré, une grosse tête ronde, rasé, la pipe ou le cigare constamment à la bouche, il était aussi original d'aspect que d'esprit. C'est une figure qui mérite de demeurer dans le « Panthéon de l'artillerie ».

GÉNÉRAL X.

¹ Pierre Lestringuez. Sous l'armure. Les chars d'assaut français pendant la guerre.